

Virement tardif du Notaire

Par Fanfan2508

Bonjour,

Je suis en attente d'un virement depuis 3 semaines suite à un héritage et voici la réponse du cabinet notariale, pouvez vous m'informer de l'exactitude de la réponse transmise par le cabinet notariale car j'ai un doute. Merci pour votre réponse.

Bonjour Monsieur,

Le virement est long à vous parvenir car l'Etude doit envoyer la demande de virement à la Caisse des Dépôts comme votre compte est à l'étranger et doit être revalidé derrière.

Cela prend un peu de temps.

Pour information la demande est partie vendredi.

Vous remerciant par avance pour votre patience.

Bien Cordialement.

Modération : anonymisation

Par CToad

Bonjour

Merci d'effacer les données personnelles du clerc de notaire.

Par Isadore

Bonjour,

En effet, le virement des fonds vers un compte à l'étranger peut prendre un peu de temps, surtout si le compte est situé hors UE. Le notaire a le devoir de prendre des précaution pour éviter les fraudes ou les escroqueries. Un délai de deux ou trois semaines après que le notaire ait envoyé sa demande n'est pas anormal.